



Synthèse du rapport d'activité

2005

Régie des Eaux de Grenoble



Edito

L'année 2005 est une année de consolidation des grandes orientations de notre établissement public.

Le prix de l'eau reste le plus faible de France dans les grandes villes, ceci tout en poursuivant l'effort d'entretien et de renouvellement des réseaux.

L'accent est mis sur la fourniture d'eau en adduction à d'autres communes. Après les communes de Varcès et Sassenage, une convention de fourniture d'eau à la ville de La Tronche a été signée en 2005. D'autres perspectives de raccordement sont en cours d'étude, avec le renforcement de la sécurisation des réseaux d'adduction à l'échelle de l'agglomération.

La protection de la ressource de Rochefort reste une préoccupation constante. Dans le cadre du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) du Drac et de la Romanche, un contrat de rivière de la Gresse, du Lavanchon et du Drac aval, visant à une meilleure gestion de l'eau du bassin, est en place avec l'appui de la Régie des Eaux de Grenoble.

Nous poursuivons ainsi les objectifs d'une politique publique de l'eau à Grenoble, en apportant aux abonnés une eau de grande qualité.

Au nom de tous les administrateurs, je tiens à remercier l'ensemble des personnels de la Régie des Eaux de Grenoble pour leur contribution à ces résultats.

Vincent Fristot, Conseiller municipal de Grenoble, Président de la Régie des Eaux de Grenoble



Le conseil d'administration de la REG

• **Président** : Vincent Fristot

• **Administrateurs** :

Serge Duchaussoy, vice-président

Raymond Avrillier, Sadok Bouzaiene, Jacques Chiron, Vincent Comparat, Jacques Lacoste, Christiane Levas, Laure Masson, Geneviève Rosset, Jean-Paul Roux, Diego Spinella.

• **L'équipe de direction** :

• **Directeur Ordonnateur** : Jacques Tcheng

• **Secrétaire Général** : Christian Adage

• **Directeur Technique et d'Exploitation** : Pierre Fiore



Qu'est-ce qui est d'une qualité rare tout en étant bon marché ?



L'eau de Grenoble



Carafe REG

A Grenoble, l'eau du robinet est d'une pureté exceptionnelle et cela de façon naturelle. En effet, l'eau de Grenoble fait parti du club très fermé des eaux qui ne nécessitent aucun traitement pour atteindre l'excellence. Son équilibre d'une étonnante stabilité en fait même un modèle de comparaison pour les eaux en bouteille. Assez minérale, elle peut couvrir jusqu'à 25 % des apports journaliers en calcium.

A Grenoble, une autre qualité de l'eau du robinet est... son prix ! En effet, les Grenoblois bénéficient, tout comme les habitants de Clermont-Ferrand, du prix le plus bas des grandes villes de France. Concrètement, boire l'eau du robinet ajoute seulement 1 € par personne et par an sur la facture d'eau (sur la base d'une consommation d' 1,5 litres bu par jour). Faites le calcul ! L'eau du robinet est en moyenne 150 fois moins chère que l'eau en bouteille.



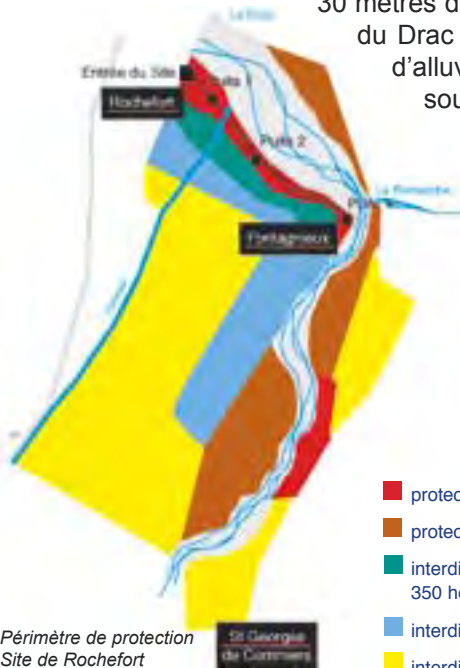
Comment fait-elle ?

Sa qualité...

L'eau est produite sur le site protégé de Rochefort grâce à des ouvrages de captage puisant à 30 mètres de profondeur. La nappe phréatique est alimentée par les 3 000 km² du bassin versant du Drac ce qui garantit abondance et pureté naturelle. En s'infiltrant à travers des couches d'alluvions graveleuses, l'eau se purifie naturellement et acquiert ses propriétés d'eau de source.

La qualité naturelle de l'eau est protégée grâce aux obligations de la Déclaration d'Utilité Publique du 9 octobre 1967, laquelle instaure un périmètre de protection de 2 300 hectares, s'étendant principalement sur les communes de Varcès, Vif, Champ-sur-Drac et St-Georges-de Commiers (voir schéma ci-contre). La Ville de Grenoble est propriétaire de 500 hectares de périmètre de protection absolue, dont l'entretien et la surveillance sont assurés par la REG (Régie des Eaux de Grenoble).

Ainsi, en toute sûreté, les habitants de Grenoble, Sassenage, Varcès et maintenant La Tronche sont quotidiennement alimentés. En cas de nécessité, dans le cadre d'une convention de secours mutuel avec le SIERG, l'ensemble des communes de l'agglomération peut également être desservi par l'eau de Grenoble.



Périmètre de protection Site de Rochefort

- protection absolue clôturée - 150 hectares
- protection absolue non clôturée - 350 hectares
- interdiction de rejets de produits pollués et interdiction de fumure 350 hectares
- interdiction de constructions nouvelles - 400 hectares
- interdiction de constructions d'industries utilisant ou produisant des produits chimiques - 1 000 hectares



Zone de captage de Rochefort

Sa gestion

La Régie des Eaux de Grenoble est, depuis le 1^{er} mai 2000, une régie municipale dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. A Grenoble, l'eau qui coule du robinet est gérée par un établissement public. La REG ne fait donc aucun bénéfice, elle ne facture que le coût d'acheminement de l'eau jusqu'à l'utilisateur (captage, réseau de distribution, entretien, investissements, etc.). À cela s'ajoutent les frais de la régie d'assainissement et les taxes.

Attention, pour les problèmes techniques comme les fuites, la REG n'est pas habilitée à intervenir sur le réseau privé, c'est-à-dire à l'intérieur des propriétés ou copropriétés.

Si vous voulez en savoir plus :

www.reg-grenoble.fr

Deux objectifs majeurs

La qualité de l'eau de Grenoble doit être un objectif majeur, tout en respectant un tarif raisonnable. L'autre objectif primordial est de bien servir l'utilisateur. Les actions que la REG mène tout au long de l'année sont orientées vers ce but.

Mieux servir l'utilisateur

	2003	2004	2005
Nombre de personnes reçues	13 000	13 200	13 700
Nombre d'appels reçus	48 000	41 000	39 000
Taux de réponse	75%	82%	88%
Nombre de nouveaux abonnements	9 400	10 000	10 000
Nombre de factures émises	136 400	132 800	131 300

Tout d'abord, l'espace accueil a vu améliorer son insonorisation, mettant un point final à la complète rénovation des locaux qui permet aujourd'hui d'accueillir les usagers dans les meilleures conditions. Ensuite, grâce au nouveau commutateur, le taux de réponse au téléphone s'élève désormais à 88 % contre 82 % en 2004. Le taux d'appels reçus est en légère baisse ce qui s'explique par un taux de réponse excellent qui évite à l'utilisateur de rappeler.



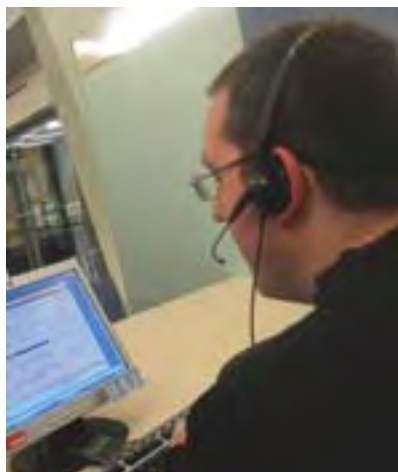
Signalétique REG

Par ailleurs pour favoriser l'écoute et l'expression des usagers, le Comité des usagers de l'eau est informé et consulté régulièrement sur toutes les décisions importantes concernant le fonctionnement de la REG.



Les agents du service production

La REG est également très attachée au maintien et au développement des compétences de ses agents, gage de qualité du service rendu aux usagers. C'est pourquoi, comme les années précédentes, le budget formation s'élève au double de l'obligation légale. Ces efforts ont encore une fois été récompensés par le certificat ISO 9001 version 2000 renouvelé fin 2005.



Le nouveau centre d'appel

Les horaires d'ouverture de l'espace accueil et le nombre d'agents présents ont été étudiés en fonction des statistiques de fréquentation afin de coller au plus près aux attentes de l'utilisateur.

Le système d'astreinte permet à l'ensemble des usagers de l'eau, en cas de problème, de contacter la REG 24h/24, soit directement, soit par l'intermédiaire du Service Départemental d'Incendie et de Secours (fuite sur la voie publique, défaut d'alimentation en eau...). De plus, en dehors des heures d'ouverture, les agents postés du site de Rochefort assurent pour le compte de la Régie Assainissement (METRO), la réception des appels émanant de l'ensemble des usagers de l'assainissement de l'agglomération grenobloise.



Rénovation d'un branchement

Enfin, la REG a signé en 2005 une convention de fourniture d'eau à la ville de La Tronche. Cela permet notamment de sécuriser l'approvisionnement en eau de l'hôpital. D'autres perspectives de raccordement sont en cours d'étude, dans le cadre d'un renforcement de la sécurisation des réseaux d'adduction à l'échelle de l'agglomération. Cela permettra aussi de valoriser les capacités de production des captages de Rochefort et de faire bénéficier à un maximum de citoyens des qualités exceptionnelles de notre eau.



Pose de nouvelles canalisations sur les grands boulevards

Un prix toujours aussi bas

Depuis plus de cinq ans, la REG a permis aux usagers de l'eau de bénéficier du meilleur prix des grandes villes de France. Réévalué de 2,8 % au 1^{er} janvier 2005, le tarif est de 0,796 € H.T./m³ pour une facture de 120 m³. Ce montant intègre la consommation et la part fixe (abonnement et location du compteur). Le prix du m³ seul est de 0,6219 €HT. En euros constants, ce tarif reste inférieur à celui de 1995.

Facture pour une consommation annuelle de 120 m³ (Sur la base d'une tarification 120 m³ = 260,30 € TTC)



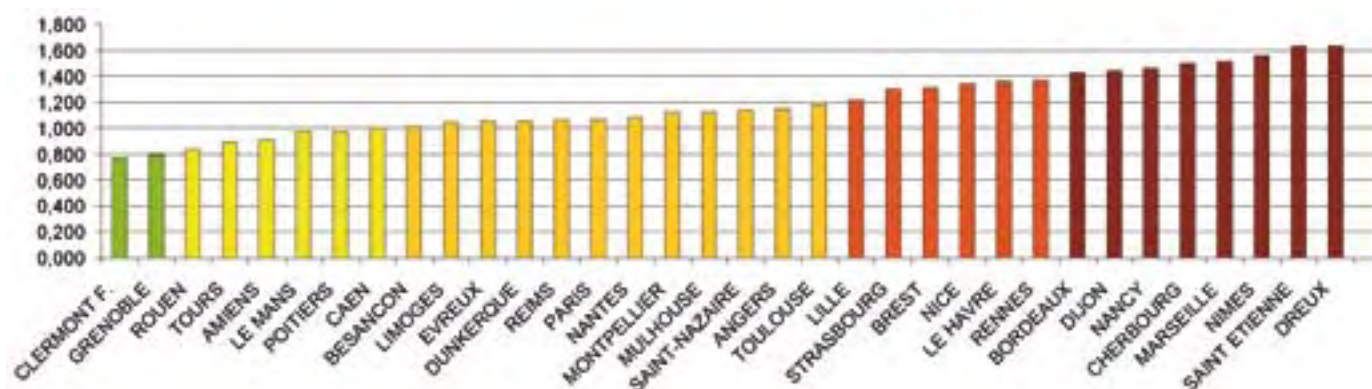
Abonnement	14,64
Location compteur	6,20
Consommation eau	74,63
Redevance prélèvement	5,68
Redevance assainissement SDA	25,62
Redevance assainissement Métro	75,56
Lutte contre la pollution	44,40
TVA	13,57
Total TTC	260,30

Soit 2,17 €TTC/m³

Part eau : 37 %
Part taxes et redevances : 24 %
Part assainissement : 39 %

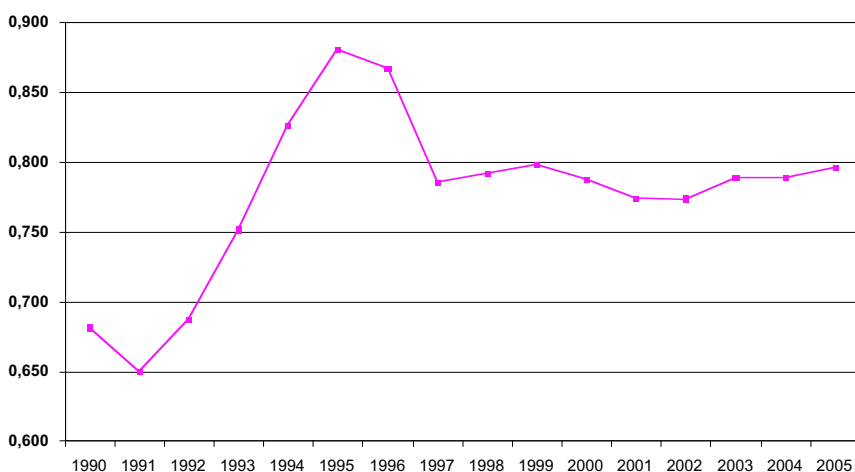
Prix de base* HT du m³ d'eau pour les grandes villes, année 2005

(* part eau y compris part fixe sur 120 m³ - Source : statistiques Communauté Havraise)



Evolution du prix de base* HT du m³ en euros constants (base 2005)

part eau y compris part fixe sur 120 m³

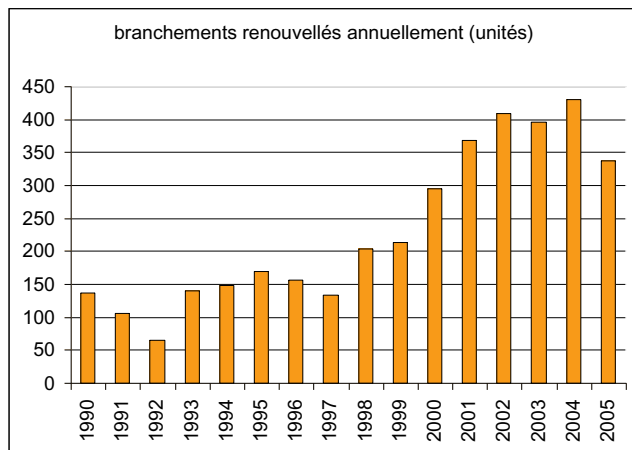


On observe que le prix du m³ d'eau a progressé de 11,35 %, entre le 1^{er} janvier 1999 et le 1^{er} janvier 2005, c'est-à-dire moins vite que l'indice des prix à la consommation – (ensemble des ménages – fonction Distribution d'eau source INSEE) – qui augmentait de son côté de 12,19 % alors même que la consommation (sur la période 1999-2005, volumes achetés par les abonnés domestiques) a chuté de 4 %.

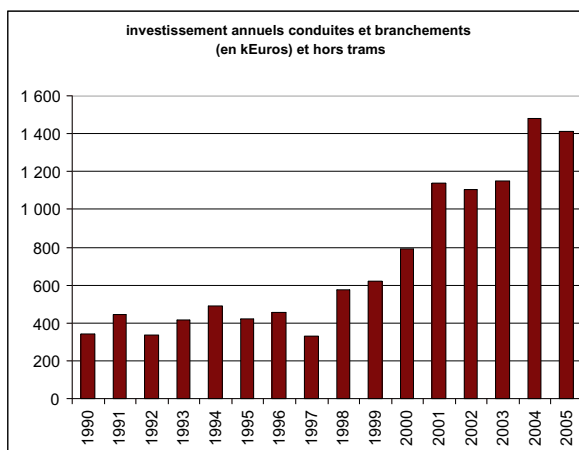
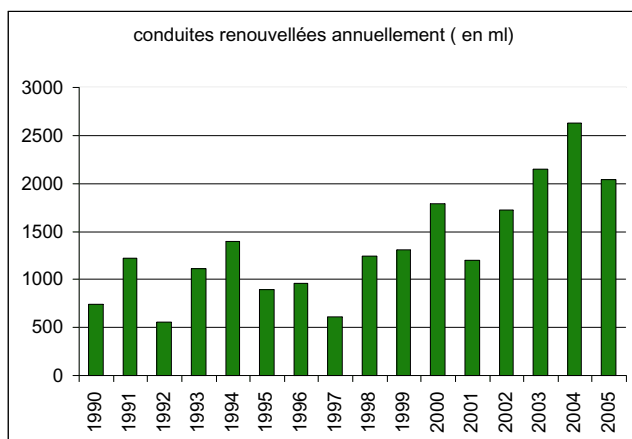
Maintien d'un haut niveau d'investissement dans les réseaux et l'entretien

Malgré une tarification serrée, la REG a maintenu un haut niveau d'investissement ce qui permet d'avoir un site de captage et un réseau de distribution performants. Nous avons assez de recul pour nous réjouir de la qualité de cette organisation qui a aujourd'hui fait ses preuves : revues de direction, démarche qualité, plan stratégique, comité des usagers, audits internes, etc.

Modernisation, amélioration et entretien du réseau en 2005



- 2 000 mètres de canalisations ont été renouvelées pour un coût global d'1,4 million d'€ ;
- En outre, au titre des travaux induits par la construction de la 3^e ligne de tramway, la REG a investi les sommes suivantes (en HT) : 2003 : 700 k€ ; 2004 : 800 k€ ; 2005 : 240 k€ ;
- 337 branchements ont été rénovés permettant la suppression de 323 branchements en plomb ;
- 3 168 compteurs ont été remplacés pour optimiser les comptages ;
- une campagne de contrôles préventifs de 1 100 vannes a permis de détecter 50 anomalies de fonctionnement ;
- 3 campagnes de recherche de fuites ont révélé 57 défauts ;
- 539 chantiers ont été ouverts.



Investir pour préserver la ressource

Grâce à un travail soutenu sur la préservation durable de la ressource, on observe cette année encore un maintien de la qualité exceptionnelle de l'eau de Grenoble.

En effet, la protection de la ressource de Rochefort reste une préoccupation constante. Dans le cadre du SAGE Drac-Romanche prévu par l'article 5 de la loi sur l'eau du 3 janvier 1992, un contrat de rivière de la Gresse, du Lavanchon et du Drac aval, visant à une meilleure gestion de l'eau du bassin, a été mis en place avec l'appui de la REG. (SAGE signifie Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux). C'est un document de planification qui fixe les règles d'usage de l'eau par les différents acteurs du territoire, concernant directement ou indirectement les eaux de surface ainsi que les eaux souterraines.)

Sur le site de captage, les principaux investissements ont concerné la réhabilitation des drains, l'étanchéité du dôme du puits des Molots, la réalisation de deux piézomètres profonds et le renforcement d'une partie de la clôture du périmètre de protection.

Nouvelles technologies

- L'ancien pupitre de commande du site de captage est définitivement oublié, de nouveaux postes informatiques ont pris le relais dans un bâtiment flambant neuf.

- La surveillance du site de captage a été renforcée. La permanence du dispositif de surveillance est assurée grâce à un service d'astreinte sur lequel la Régie assainissement de la METRO prend appui pour la télésurveillance de ses propres équipements.

- Le centre d'appel et le nouvel autocommutateur améliorent le temps de réponse aux usagers.

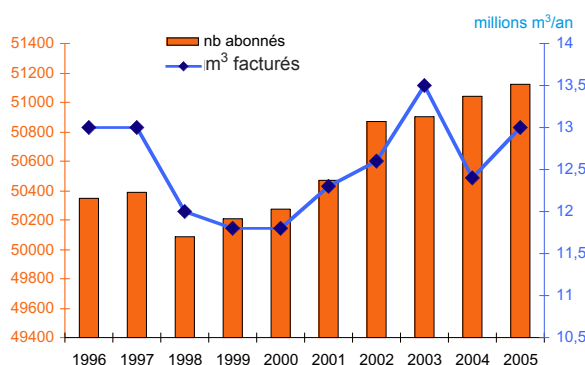
- La Télérelève permettant la relève des compteurs à distance est entrée en phase de développement.

- La REG a décidé la mise en place de capteurs sur le réseau pour établir un suivi en continu de la qualité de l'eau.

Données financières

Les comptes ont été établis selon l'instruction budgétaire comptable M49 en conformité avec les dispositions du Code général des Collectivités Territoriales. Ils ont été adoptés par le Conseil d'Administration réuni le 29 juin 2005.

La baisse de la consommation, le maintien d'un niveau d'investissement élevé, mais surtout la garantie d'un prix de l'eau au plus bas s'accompagnent inévitablement d'une baisse des moyens financiers. Pourtant l'exploitation est équilibrée. Cela grâce à un gain de productivité rendu possible par l'utilisation de technologies et matériels de pointe, par un niveau de compétence élevé et enfin, par une gestion financière efficace et maîtrisée.



EXPLOITATION	Dépenses (en K€)			
	Crédits ouverts en 2004	Réalisé en 2004	Crédits ouverts en 2005	Réalisé en 2005
Charges à caractère général	21122,6	18354,2	20309,4	17370,7
Charges de personnel et frais assimilés	3884	3515,7	3732,5	3732,5
Autres charges de gestion courante	879,1	859,1	922,1	907,4
Charges financières	163,1	94,5	341	41,5
Charges exceptionnelles	510	344,4	510	324
Dotations aux amortissements et aux provisions	2050,9	1601,4	1700,5	1532,7
TOTAL K€	28609,7	24769,3	27515,5	23908,9
Dépenses imprévues	1396		1199,7	
Virement à la section d'investissement	150		881,9	
TOTAL DES DÉPENSES	Crédits employés			23908,9

EXPLOITATION	Recettes (en K€)			
	Crédits ouverts en 2004	Réalisé en 2004	Crédits ouverts en 2005	Réalisé en 2005
Vente produit fab., prestation service, marchandises	22624,6	22037,1	22876,2	21870,2
Production Immobilisée	3538,7	2889,8	3082	1626,3
Autres produits de gestion courante	200	117,2	100	113,9
Atténuation de charges	405	390,9	390	424,1
Produits financiers	75	27,1	60	63,8
Produits exceptionnels	561,5	1032,3	518,3	266,2
Transferts de charges	60	1,5		7,6
TOTAL	27740,6	26495,9	27026,6	24372,0
Pour information : R002 Résultat de fonctionnement reporté de N-1			2570,6	
TOTAL RECETTES	Crédits employés + R 002			26942,6
EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES				3033,7

Chiffres clés 2005

- **51 123 abonnés** (51 041 en 2004 et 50 906 en 2003)
- **86 agents**
- **Volume d'eau produit** : 15,2 millions de m³ (15,5 en 2004 et 16,5 en 2003)
- **Volume d'eau vendue** : 12,9 millions de m³ dont 1,9 million de m³ de vente en adduction. (12,4 millions en 2004 et 13,5 millions en 2003)
- **Rendement** : 82,3 % (79,7 en 2004 et 81,8 en 2003)
- **Production** :
 - Capacité maximale : 137 600 m³/j
 - volume moyen : 41 720 m³/j
 - volume de pointe : 58 985 m³/j
- **Consommation domestique** : **206 litres/j** (209 l/j en 2004, 210 l/j en 2003) (moyenne par jour/abonnés hors ventes en gros et gros consommateurs)
- **Faible endettement** : 5,1 M€ soit <3 ans de CAF

- **240 km de canalisations**
- **2 150 vannes**
- **13 100 branchements**
- **900 bouches d'incendie**
- **2 000 bouches de lavage**
- **3 169 compteurs remplacés en 2005**

INVESTISSEMENT	Dépenses (en K€)			
	CA 2004	RAR 2004 (*)	CA 2005	RAR 2005 (*)
Subventions d'investissement	119,3	30	19,8	
Emprunts et dettes assimilées	530,2	423,5	351,9	20,2
Immobilisations incorporelles	8,9	77	32,6	15,2
Immobilisations corporelles	3595,4	4260,7	2287,5	202,3
Immobilisations en cours		477,7	237,7	237,7
Autres immobilisations financières	11,9			
Stocks	313,4	340	339,6	
TOTAL	4579,2	5608,9	3269,2	475,4
Pour info : D 001 Solde d'exécution reporté de N-1			1421,2	
TOTAL des dépenses		CA + RAR + D 001		5165,8

INVESTISSEMENT	Recettes (en K€)			
	CA 2004	RAR 2004 (*)	CA 2005	RAR 2005 (*)
Dotations, fonds divers et réserves	90	1571,2	1571,2	
Subventions d'investissement	1,1		3	230,6
Provisions pour risques et charges		120	277,2	
Emprunts et dettes assimilées	1053,2	2531,5	1052,2	1553,7
Immobilisations corporelles	2,3	5	36,4	
Amortissements des immobilisations	1125,4	1317,3	1255,5	
Charges à répartir sur plusieurs exercices		20		
Provisions pour dépréciation des c/de tiers	476	243,2		
Stocks	331,7	340	313,4	
TOTAL	3079,7	6148,2	4508,9	1784,2
Virements de la section de fonctionnement		881,9		
TOTAL DES RECETTES		CA + RAR + R 001		6293,2
EXCEDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES				1127,3

(*) RAR = restes à réaliser (reports d'investissements du budget N sur N+1)

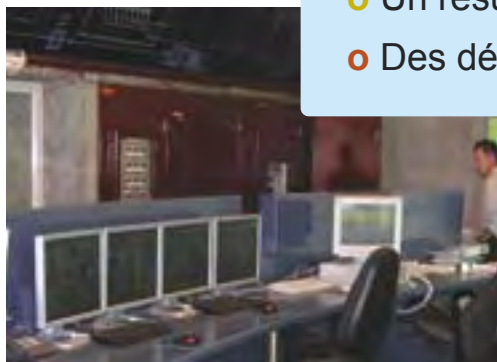
L'excédent de recettes de la section d'exploitation a été utilisé en partie pour financer les dépenses de la section d'investissement en évitant le recours à l'emprunt. Le solde de cet excédent qui inclut les résultats des années antérieures permettra de financer les investissements futurs.



Compteur muni d'une tête émettrice de télé relève

Ce qu'il faut retenir en 2005

- Un niveau élevé d'investissements
- Un prix de l'eau stable en euros constants
- Un résultat d'exploitation positif
- Des dépenses courantes maîtrisées



Nouveau pupitre de commande à la station de pompage de Rochefort

La REG, promoteur actif d'un service public pour satisfaire l'utilisateur



La REG engage de nombreux efforts de solidarité et gestes citoyens aux niveaux local, national et international. Elle véhicule ainsi une image positive de la gestion publique de l'eau.

- La REG a participé à la réforme et à l'élargissement du Fond de Solidarité Logement qui permet d'aider les usagers ayant du mal à payer leurs factures d'eau. 48 familles en difficultés ont pu bénéficier en 2005 de mesures de soutien et d'aides à la réduction de la consommation inutile d'eau.

- La REG a développé la promotion des économies d'eau par sa présence à des salons, expositions, festivals...

- La REG souhaite transmettre ses compétences techniques. Elle est acteur de l'intégration des jeunes dans le milieu professionnel (formation de plombiers canaliseurs, au profit de jeunes sans qualification).

- Dans le cadre de la loi, la REG a poursuivi et accentué la politique de coopération décentralisée qu'elle avait initiée dès 2003 avec le Burkina Faso. Elle a également détaché un collaborateur au Sri Lanka en mars 2005. Elle a fait part de son expérience à des collectivités publiques en Bolivie, Argentine et Brésil. Enfin, la REG a reçu de nombreuses délégations de pays étrangers (notamment le Japon, la Pologne, la Suisse et Madagascar) ou françaises (Castres, Chambéry ...) pour leur faire part de l'expérience de l'eau de Grenoble.



Réception de l'association Jeunes Dévoués de Ouagadougou

Perspectives

De nouveaux domaines, comme la télé relève sont en cours d'expérimentation. Ils auront à terme un impact sur l'évolution des métiers, tout comme la volonté exprimée par la REG de promouvoir les économies d'eau. Ces perspectives incitent à la réflexion sur l'évolution des techniques, sur la manière dont les professionnels assureront demain le service public. La REG, dont la certification ISO 9001 version 2000 a été renouvelée, a la volonté d'offrir aux usagers un service sans cesse modernisé, efficace et innovant.

Les objectifs de la directive cadre européenne sur l'eau comme les lois du 9 août 2004 relative à la santé publique, et du 13 juillet 2004 sur la modernisation de la sécurité civile, ont poussé la REG à ouvrir de nouveaux chantiers tels que :

- constituer un stock stratégique d'eau ;
- développer progressivement un système de mesure de la qualité télé suivi en continu ;
- participer et accompagner les études qui résulteront du SAGE Drac-Romanche ;
- engager les études adéquates pour développer et rendre la ressource de Rochefort plus facilement accessible aux autres communes et établissements publics, afin de valoriser son caractère d'intérêt régional en minimisant les investissements publics, tout en sécurisant au mieux les collectivités du bassin hydrographique.



Entretien du site de Rochefort



Matériel de détection de fuites



Corrélateurs acoustiques pour la détection de fuites

